



3.00 crédits	30.0 h	Q1
--------------	--------	----

Enseignants	Bufkens Hilde (supplée Lambrecht Marie-Laurence) ;Lambrecht Marie-Laurence (coordinateur(trice)) ;
Langue d'enseignement	Neerlandais
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve
Préalables	Cette unité d'enseignement fait suite à l'unité d'enseignement LNEER1212 et présuppose donc d'avoir atteint le niveau B1+ tel que décrit dans le Cadre Européen Commun de Référence pour les langues. <i>Le(s) prérequis de cette Unité d'enseignement (UE) sont précisés à la fin de cette fiche, en regard des programmes/formations qui proposent cette UE.</i>
Thèmes abordés	Les thèmes qui seront abordés pendant les cours en classe concernent les sujets d'études des étudiants des sections concernées.
Acquis d'apprentissage	A la fin de cette unité d'enseignement, l'étudiant est capable de : A la fin de cette unité d'enseignement, l'étudiant est capable d'utiliser le néerlandais dans le contexte spécifique de son domaine d'études et de son avenir socio-professionnel et de communiquer de façon formelle et informelle en néerlandais à un niveau final de 1 B2 du « Cadre européen commun de référence pour les langues »
Modes d'évaluation des acquis des étudiants	cours en présentiel (si la situation sanitaire le permet) 1. Evaluation continue sur la base des travaux écrits, des présentations orales, d'un/des test(s) écrit(s) de vocabulaire et de la participation active (2 points pour les travaux écrits, 4 points pour les présentations, 2 points pour le(s) test(s) de vocabulaire, 2 points pour la participation active aux cours). 2. Examen oral basé sur un portefeuille d'articles constitué par l'étudiant et en lien avec les domaines d'études (6 points), et d'un échange direct et spontané avec l'enseignant sur la spécialité de l'étudiant, ses projets professionnels, etc. (4 points). Ces modalités pourraient être transposées en distanciel en fonction de la situation sanitaire. A la session de septembre, l'étudiant est tenu de représenter toute la matière.
Méthodes d'enseignement	Encadrement <ul style="list-style-type: none"> • Cours en groupes de 15-20 étudiants. • L'enseignant est disponible pendant ses heures de réception et peut être contacté par courriel. • Charge de travail Heures présentiels : 30h. Travail autonome: 42h. Interaction avec les condisciples sur les sujets récents choisis en concertation avec le professeur selon les nouvelles découvertes. Interaction intégrant le vocabulaire courant et progressivement le vocabulaire spécifique au domaine d'étude de l'étudiant. Au cas par cas et en fonction des erreurs fréquentes ou sur demande, explications synthétiques des points de grammaire qui posent problème. Rédaction de travaux écrits.
Contenu	Le cours est essentiellement axé sur la pratique de la communication interactive. Les activités proposées ont pour objectif de développer la capacité à utiliser le néerlandais dans le contexte de la future vie professionnelle de l'étudiant mais aussi à communiquer avec aisance dans des situations rencontrées au quotidien. Dans le même temps, des exercices d'expression écrite devront être réalisés en dehors des cours et envoyés à l'enseignant pour correction et commentaires.
Bibliographie	Syllabus/dossier de lecture (sur Moodle) et plate-forme Moodle. Documents distribués lors des séances.

Faculté ou entité en charge:	ILV
------------------------------	-----

Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)				
Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Bachelier en histoire de l'art et archéologie, orientation générale	ARKE1BA	3	LNEER1212	
Bachelier en histoire	HIST1BA	3	LNEER1212	
Bachelier en histoire de l'art et archéologie, orientation musicologie	MUSI1BA	3	LNEER1212	